

Québec, le 26 septembre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 24 mai 2016 était présenté à l'Assemblée nationale, par le député de Côte-du-Sud, l'extrait d'une pétition signée par 181 personnes demandant au gouvernement que la lutte à l'analphabétisme soit une priorité nationale.

À ce sujet, les travaux en cours sur l'élaboration de la politique de réussite éducative s'inscrivent dans une perspective globale, incluant de ce fait la question du rehaussement des compétences de base des personnes moins scolarisées.

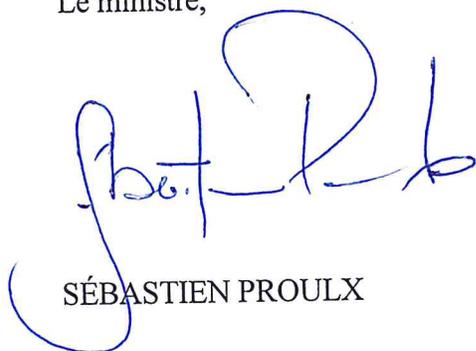
Dans ses activités courantes, le Ministère soutient la mission de 127 organismes d'action communautaire autonome en alphabétisation, par le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE), auquel 12,8 M\$ sont consacrés en 2016-2017. De plus, une bonification non récurrente de près de 1 M\$ a été apportée à l'enveloppe du PACTE en 2015-2016.

Quant au réseau des commissions scolaires, depuis plus de 10 ans, l'offre de service en alphabétisation représente une moyenne annuelle de 20 M\$, prélevés à partir de l'enveloppe budgétaire consentie par le Ministère pour la formation générale des adultes.

L'ensemble de ces actions démontre l'importance accordée par le gouvernement au rehaussement et au maintien des compétences de base de l'ensemble de la population.

Veillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,



SÉBASTIEN PROULX